

# La Lettre de la Direction

Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon

N° 08 - AOUT 2019

## AGENDA

### Directoire

- 19 septembre
- 03 octobre

### Conseil de Surveillance

- 16 octobre

### CME

- 10 octobre

### CTE

- 14 octobre

### CHSCT

- 07 octobre

### INSTANCES GHT

21-52

### Comité stratégique

- 4 septembre
- 16 octobre
- 17 décembre

### Collège médical

- 31 octobre

### Conférence Territoriale dialogue social

- 6 novembre

### Comité Territorial des élus locaux

- 21 novembre

### Commission des Usagers

- 26 septembre

### CSIRMT

- 17 octobre



La visite de certification se déroulera du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre 2019, qui conduira à un rapport HAS et à une décision de certification de l'établissement. Elle sera conduite par 5 experts-visiteurs dont le coordonnateur de visite, Mme Dominique PAUVAREL est médecin.

Pendant ces 5 jours, ces experts effectueront leur travail d'investigation, essentiellement sur le terrain, car ils passeront dans pratiquement toutes les unités de l'établissement. Ils effectueront 8 audits patients traceurs avec les équipes concernées.

Par rapport à la dernière visite de 2015, la prévention du risque infectieux sera investiguée. Seront par ailleurs auditées les cinq thématiques suivantes :

- La coordination du parcours patient
- La traçabilité des informations dans le dossier patient
- La sécurisation du circuit du médicament
- Le respect des droits des patients
- Le management de la qualité et de la gestion des risques.

Au cours de leurs visites, c'est en posant des questions aux professionnels de terrain que les experts visiteurs investiguent la qualité des prises en charge.

Ils questionneront les professionnels afin de savoir si ceux-ci connaissent les principaux risques d'événements indésirables qui peuvent avoir une conséquence dommageable pour les patients (risques de fugues, violences, ruptures dans les parcours, erreurs médicamenteuses, insuffisante traçabilité des informations, etc) et surtout les actions mises en œuvre pour prévenir ces risques.

Ils vérifieront que les agents déclarent bien dans le logiciel YES les événements indésirables, qu'ils connaissent les principaux protocoles et savent aller les chercher dans le logiciel doc@pro.

Nous recommandons à tous de relire les guides et documents utiles qui sont dans l'espace gestion documentaire/certification/guides et chartes (l'Indispensable, le guide concernant les risques associés aux soins, etc..).

Nous invitons les personnels à participer aux 4 amphis planifiés aux dates suivantes : le 12 septembre à 14h15 ; le 13 septembre à 10h00 ; le 20 septembre à 9h00 ; le 24 septembre à 14h15.

Pour les pilotes de processus, une préparation spécifique leur est dédiée grâce à 6 revues de processus planifiées en septembre, au cours desquelles nous passerons en revue, pour chaque thématique, la politique, le plan d'actions et ses résultats, les EPP et indicateurs. Un dossier complet sera remis aux pilotes.

Cette visite devrait bien se dérouler car l'établissement s'est entraîné avec succès lors de l'audit CNEH de septembre 2018. 30 unités expérimentent actuellement les patients traceurs. Les cadres et les professionnels de santé ont démontré leur motivation afin que le résultat de cette certification soit un succès collectif pour l'hôpital au bénéfice des patients.

Les enjeux de cette visite sont importants. Aussi, je remercie particulièrement chacun d'entre vous pour l'intérêt que vous porterez à la préparation de cette visite.

**Le Directeur du Centre Hospitalier La Chartreuse**  
**François MARTIN**

### Dématérialisation de la Lettre de la Direction

Le Centre Hospitalier La Chartreuse étant engagé dans une démarche de développement durable, la Lettre de la Direction sera disponible sur le portail Intranet de l'établissement à partir de septembre 2019 et ne vous sera plus adressée sous format papier avec votre bulletin de salaire.